

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 06 FEVRIER 2026 à 20 h

PRESENTS : Jean-Pierre PERNOT, Jean-Michel AFONSO, Guillaume BALOCCA, Hervé BORDENAVE, Céline LEGRAND, Christophe MARCHAL, Julien METIFIOT

ABSENT : Blandine CUENOT

Secrétaire de séance : Hervé BORDENAVE

Ouverture de la séance à 20h00

1 – Délibération pour indemnités de l’agent recenseur

Emilie Colez chargée d’effectuer le recensement dans le village en ce début d’année percevra une indemnisation de 300 € de la commune.

Approbation à l’unanimité

2 – Délibération pour subvention de la classe découverte organisée par l’Ecole Elémentaire des Terreaux

L’école élémentaire des Terreaux de Baume les Dames, où sont scolarisés les enfants du village, organise pour ses élèves de CM1 et CM2 une classe de mer dans la commune de Carolles dans la Manche (50). Le séjour se déroulera en Juin 2026 et aura pour thème la découverte du milieu marin et la visite du Mont Saint Michel et des îles Chausey.

Le conseil municipal valide l’attribution de la subvention à hauteur de 50 € par enfants pour les 5 enfants concernés et délibère pour une dépense de 250 €.

Approbation à l’unanimité

3 – Délibération pour subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal décide l’attribution d’une subvention aux associations suivantes :

- Onco Doubs 100 €
- Comité des fêtes de Grosbois 700 €
- Le Souvenir français 200 €
- Téléthon 100 €

4 – Préparation du budget

Le conseil municipal consulte le grand-livre de la comptabilité 2025 et prépare le budget 2026.

5 – Informations diverses

❖ Le repas des ainés s'est déroulé le 17 Janvier dans la salle des convivialités avec 32 participants. Les 14 personnes absentes lors du repas recevront d'ici peu une carte cadeau à utiliser au Super U.

- ❖ Le vide-greniers annuel organisé par le Comité des Fêtes de Grosbois aura lieu le Dimanche 10 Mai, vous pouvez réserver vos emplacements si vous souhaitez y participer auprès d'Hervé Bordenave au 07 85 64 21 78.
- ❖ Le broyeur de végétaux intercommunal devrait être sur la commune prochainement, merci de vous manifester si vous en avez besoin (vous serez accompagné d'un agent formé lors de son utilisation).
- ❖ Pensez à consulter l'application Panneau Pocket pour suivre l'actualité de la commune et les dates de permanence de Mairie

Clôture de la séance 22h15

Permanence de Mairie un Samedi sur deux de 10h à 12h sur place
mais aussi par téléphone au 09.54.36.57.56



Retrouvez toutes les informations concernant la vie du village avec l'application mobile